

Canadian Delegation to the  
Organization for Security & Cooperation  
in Europe



Délégation du Canada auprès de  
l'Organisation pour la sécurité et la coopération  
en Europe

Intervention de la délégation du Canada  
sur les élections en Ouzbékistan  
696<sup>ième</sup> réunion du Conseil Permanent  
17 janvier 2008

Le Canada a suivi avec intérêt l'élection présidentielle en Ouzbékistan le 23 décembre dernier. Nous avons pris bonne note du communiqué du BIDDH, émis sur la base des renseignements colligés par la mission d'observation électorale limitée.

Le Canada déplore le fait que, selon le communiqué du BIDDH, le processus électoral n'a accordé aucune place à une réelle opposition et n'a pas respecté de nombreux engagements pris au sein de l'OSCE.

A l'instar d'autres délégations, nous souhaitons faire connaître nos inquiétudes quant aux stricts contrôles gouvernementaux en ce qui a trait à l'expression des idées et positions politiques, ainsi qu'à la couverture limitée de la campagne par les médias ouzbeks.

Sur une note plus positive, nous constatons avec satisfaction que les autorités ouzbeks ont offert un support accru aux observateurs comparativement aux élections précédentes, à l'exception notable du refus de leur accorder un accès sans entrave aux candidats et à la documentation.

Nous notons par ailleurs que certaines réformes législatives ont été entreprises. A ce sujet, notre délégation souligne la nécessité de s'assurer que les lois et mesures administratives respectent pleinement les droits de la personne, notamment les libertés de réunion et d'expression. Le respect et la mise en œuvre de ces valeurs et principes constituent des engagements auxquels l'Ouzbékistan a souscrit dans de nombreux documents de l'OSCE.

Le Canada encourage fortement le Gouvernement de l'Ouzbékistan à poursuivre et accroître sa coopération avec l'OSCE, et en particulier le BIDDH, en vue de s'assurer que les élections futures soient conformes aux normes internationales prescrites par l'OSCE et autres organisations.